

PROCES VERBAL DE REUNION

DISTRAME - COMITE D'ENTREPRISE

Mention de l'ouverture :

La réunion mensuelle (séance ordinaire) du Comité d'Entreprise (ci-après notifié CE) a été convoquée le 24 octobre 2018 à 9h en salle CE du siège social situé au Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne à Sainte Savine (10300) par le Président M Michel Vignal.

En présence de :

M Michel Vignal, Président du CE

Mme Frédérique Royer, chef comptable

Mme Jocelyne Nélain, membre du CE

M Brice Hardy, secrétaire du CE

I. Approbation de l'ordre du jour

Est inscrit à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 21 septembre 2018.
2. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.
3. Informations relatives aux projets de sous-traitance.
4. Point sur la réorganisation ~~des~~ du plateau commercial et de l'ADV (prérogatives, ventilation, statut, salaire, communication interne).
5. Choix de la date de l'arbre de Noël.
6. Choix du cadeau employé (type, budget, organisation).
7. Informations relatives à la mise en place du prélèvement à la source (note service, réunion...)
8. Choix de la date et du thème d'un repas PGT en novembre
9. Point économique à fin septembre 2018 et éventuels commentaires.
10. Questions diverses

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

II. Approbation du procès verbal de la réunion du 21 septembre 2018.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

III. Informations relatives aux mouvements de personnel et projets de recrutement.

- Départ de Cédric Masotti en date du 8 octobre 2018.
- Arrivée de Frédéric Grandjean en date du 2 janvier 2019, chargé du catalogue et du support technique.

IV. Informations relatives aux projets de sous-traitance.

Pas de nouvelle sous traitance par rapport à la précédente réunion.

V. Point sur la réorganisation des du plateau commercial et de l'ADV (prérogatives, ventilation, statut, salaire, communication interne).

La direction a une volonté de mutualisation des services (prise de RDV, rapport de visite, offre de prix, relance, commande, suivi livraison) afin de faciliter le suivi client.

VOC reste en charge des commandes ONE et des grands comptes, MLK ne s'occupe plus que des tarifs et rejoint le bureau mitoyen à celui de PHD, et le personnel du plateau commercial (CLM, JON, TDV, RCL) traite les commandes simples à raison de 2h/jour par personne.

Le statut sera à revoir à l'issue de la mise en place (profil technique ou non)

Les 5 alternants pourront être concernés à terme.

VI. Choix de la date de l'arbre de Noël.

L'arbre de Noël aura lieu le mardi 18 décembre à partir de 18h.

VII. Choix du cadeau employé (type, budget, organisation).

Le choix se porte sur des chocolats de la maison Réauté (cf 2016), avec un budget d'environ 12-13 € par personne.

JON et BRH procéderont au choix des sortes de chocolats et à la commande mi-novembre.

VIII. Informations relatives à la mise en place du prélèvement à la source (note service, réunion...).

Le prélèvement à la source étant mis en place par les impôts il n'est pas envisagé de réunion explicative, mais une notice d'information sera jointe aux feuilles de paye de novembre.

Pour plus de détails les salariés peuvent se rapprocher de leur centre d'impôts.

IX. Choix de la date et du thème d'un repas PGT en novembre

Le prochain repas aura lieu le 13 novembre sur le thème choucroute (2 variantes)

X. Point économique à fin septembre et éventuels commentaires.

Cf document en annexe, pas de commentaires.

XI. Questions diverses.

Pour la fin d'année la société fermera les 24 et 31 décembre.

XII. Ordre du jour de la prochaine séance

L'ordre du jour sera envoyé lors de la convocation après validation

XIII. Clôture de la réunion

La séance a été levée à 11h00 par le président M Vignal

La prochaine réunion aura lieu à 10h30 le vendredi 23 novembre 2018 en salle CE, au siège social de la société (Parc du Grand Troyes, 40 rue de Vienne, 10300 Sainte Savine)

Le Secrétaire

M Brice Hardy



